SAMEDI 27 JANVIER 2018
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

Première partie : Ouverture de l'Assemblée Générale

Michel Ménétrier, Président du Comité de Quartier la Paillère-Compostelle remercie les personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale.
Il se déclare préoccupé par la faible représentation, il estime que cela pose le problème de la survie même de notre Comité.
Il présente les excuses de Monsieur Da Rold, Président de la Fédération des quartiers de Pessac, retenu par d'autres obligations.

Michel Ménétrier annonce l'ordre du jour :

- Rapport du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats.
- 18 h 30 : débat avec les élus de Pessac,
- Partage du verre de l'amitié.

1) RAPPORT DU PRESIDENT

- **<u>Fonctionnement du Comité</u>**

Le Conseil d'Administration, élu en Assemblée Générale, se réunit tous les mois.
Le compte-rendu est transmis aux adhérents par mail et publié sur le site WEB.
Le Conseil d'Administration élabore stratégie du comité et les actions à mener.

- Stratégie :
  - Adhésion à la Fédération des quartiers de Pessac, participation aux réunions concernant les travaux ;
  - « Vigilance bienfaisante » : le but est de faire avancer nos demandes de façon pragmatique.
- Actions menées : elles sont présentées en AG dans le rapport annuel.
  - Animations
  - Défense des intérêts du quartier
  - Communication
- L'Assemblée Générale annuelle :
  - Validation ou non du mode de fonctionnement et des actions du comité (vote du quitus)
  - Renouvellement du CA par tiers selon les statuts.

Michel Ménétrier pense qu'il faut se poser des questions sur le fait que l'on mobilise si peu de monde.

- **<u>Les actions menées en 2017</u>**

  - **<u>Les animations</u>**

Un repas des voisins a été organisé au Village de France le 9 juin 2017. Avec un succès non négligeable, il a permis de rassembler plus d'une quarantaine de personnes.

❖ ***La communication***

- **Les comptes - rendus** validés en CA sont transmis par courriel et insérés sur le site Internet du Comité.
- **Un bulletin d'info annuel « Coquille-info »** a été distribué dans tout le quartier, avec mention du site web, appel à contributions et propositions.
- **Des tracts et affichages** ont aussi été distribués lors des animations et de l'AG annuelle avec l'aide de certains « membres associés ».

Pierre Bontems, webmaster du Comité, présente le site WEB.

- **Ce site** a été mis en place en 2013. Une zone publique y est accessible à tous, et une zone « adhérents », où chacun retrouve les comptes rendus, les convocations, les documents du comité : www.paillere-compostelle.fr.
- **Pour nous contacter** : utiliser soit le courrier traditionnel au 171 avenue de la Paillère, ou le courriel à l'adresse suivante : lapaillere-compostelle@laposte.net

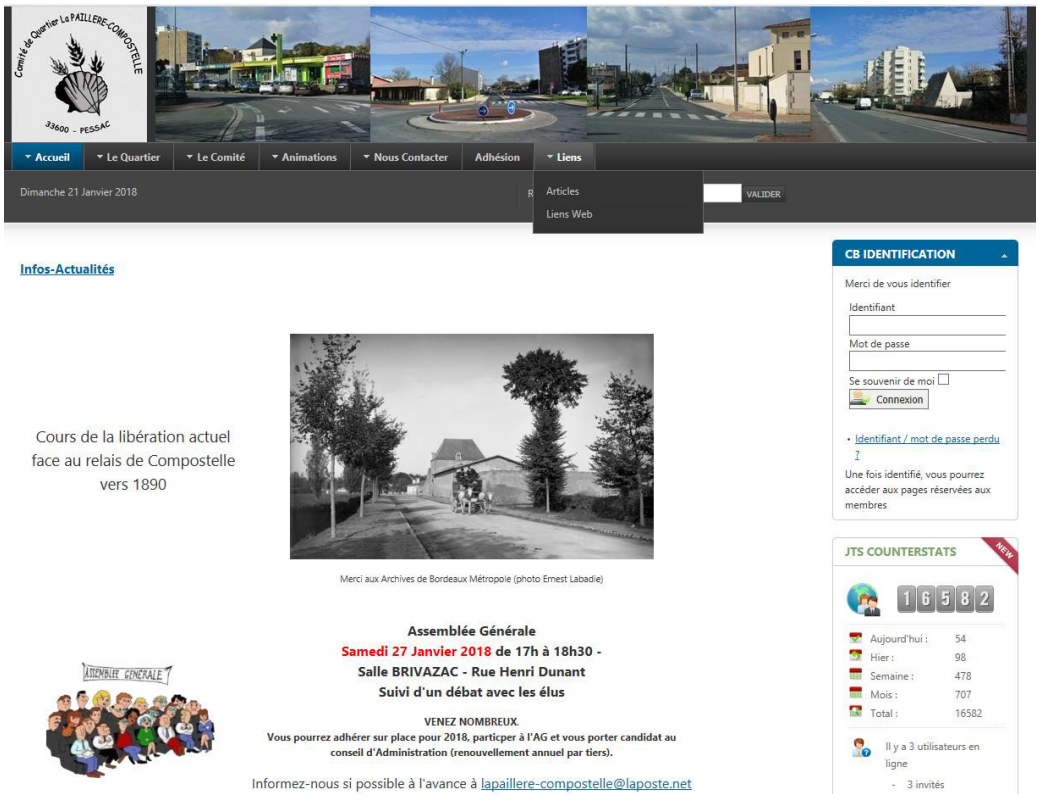

Michel Ménétrier insiste sur l'onglet « identification » qui permet l'accès « adhérents » ainsi que sur la possibilité d'adhérer en ligne.

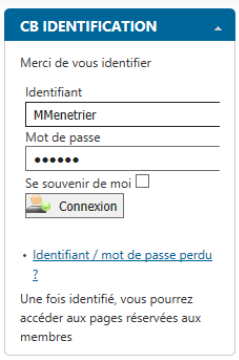

Formulaire Adhésion 2018
Comité de Quartier La Paillère - Compostelle

Type Adhésion ◉ Renouvellement ○ Nouvelle **Année Cotisation** 2018

Civilité ○ Madame ◉ Monsieur

NOM * **PRENOM ***

Adresse * **Code Postal *** **Ville ***

Bâtiment, Rue, N°

Adresse Courriel * **Téléphone** **Tel Mobile**

Taper le code *

Une fois ce bulletin validé, veuillez envoyer un chèque de **5€** (préciser le nom & prénom de l'adhérent au dos du chèque), à l'ordre du COMITE la PAILLERE-COMPOSTELLE au trésorier: JC.GIRAUDAU - 9 Allée Edouard Manet - 33600 PESSAC
La carte d'adhérent vous sera expédiée dès réception et votre identifiant/mot de passe vont seront envoyés à votre adresse mail

Validation

Les données marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

❖ La défense des intérêts du Quartier

La trame est le tableau récapitulatif de la situation du quartier, publié sur notre site Internet au 1er janvier 2018 :

Sujet	Problème évoqué	Demande	Etat d'avancement
Situation générale	Evolution rapide de l'habitat vers petits collectifs pour étudiants	Négociation des implantations dans le cadre des permis de construire.	Projets récents satisfaisants avec concertation. Prise en compte partielle des demandes du comité lors de la révision du PLU.
	Quartier étouffé par la circulation générée par le campus	Concertation sur circulation campus et peri-campus.	Pas encore obtenu.

- Le problème qui prédomine est celui d'un quartier complètement étouffé par la circulation aux heures de pointe. Les concertations à ce jour n'ont pas permis d'avancer sur ce point.
- Le Comité a présenté ses demandes lors de la révision du PLU dans l'enquête publique de juin 2016, en particulier concernant les espaces boisés et les bâtiments remarquables, les emplacements réservés, les zonages et la typologie : par exemple, nous souhaitons que la hauteur des constructions reste limitée avec suffisamment de T2 et T3 et une place de stationnement et demie par appartement.

Maison de quartier	Pas de lieu de réunion possible sur le quartier.	Construction	Projet démarré par la Mairie automne 2017.

Le local anciennement loué à IOE 33 au 171 avenue de la Paillère va être prochainement réaménagé pour être affecté à notre nouvelle Maison de Quartier.
Travaux prévus courant 2018.

Campus/ Accès tram	Conséquences (positives et négatives) des développements du campus sur le quartier non maitrisées. Accès piétons et deux-roues à la station tram « Doyen Brus ».	Implication du comité dans les projets d'aménagements du campus. Création sentiers propres et sécurisés depuis la rue des Jacquets et la station de pompage (suivant les traces spontanées).	Comité convié à réunions de concertation sur chemins doux et présentation projets. Aménagement du chemin doux « Jacquets » réalisé par la Mairie fin 2017

Une réunion d'information très positive a permis de présenter le nouvel espace multiservices prévu par le CROUS à l'emplacement du triangle de Bardanac.

Avenue de la Paillère	Encombrement quotidien Vitesse parfois excessive et emprunt du sens interdit par un grand nombre de véhicules Stationnements sur trottoirs. Nuisance bus pour riverains (certains bus sont bruyants et anciens) Absence abribus « Paillère » impair Gravier des trottoirs non satisfaisant Escaliers de riverains sur trottoir dangereux et haies proéminentes Etat bitume angle rue Auguste Renoir	Plan de circulation global Contrôles de police plus réguliers et stricts y compris stationnement. Radar éducatif. Etude modification tracé à faire dans plan de circulation globale Implantation d'un abribus. Réfection des graviers Intervention auprès des riverains Réfection chaussée et élagage arbres.	Cf « situation générale » ci-dessus. Mesures effectuées par radar en avril 2015. Vitesses considérées comme normales. La modernisation du parc a atténué les nuisances. Réalisé par la Mairie automne 2017 Pas obtenu En attente des effets sur le terrain. Travaux réalisés.
Avenue de Villemejean **Rue du Relais**	Portion mitoyenne avec Talence en très mauvais état. Non-respect des interdictions de stationnement (dans virages angle droit et sur trottoirs)	Fin réfection de la voirie Signalisation et contrôles de police + verbalisation.	Projet en sommeil suite à refus de Talence (attente évolution projets campus). Signalisation réalisée dans virages. Encore des contrevenants…
Carrefour Bardanac / Compostelle	Carrefour dangereux	Réaménagement du carrefour, en lien avec projet espace multi-service CROUS.	A l'étude par la Mairie. Demande d'implication du comité.
Carrefour Compostelle /Libération	Débit du déboucher rue de Compostelle sur cours Libération insuffisant.	Aménagement des feux (tourne à droite) à étudier Plan de circulation global	Double tourne-à droite considéré comme impossible. Cf. « situation générale »

Bardanac / Av. des arts	Trottoirs avenue des Arts dégradés Murs EDF tagués et fissurés	Bitumage (grave emportée par les fortes pluies). Réfection et décoration par peintres de rue.	Problème reconnu par la CUB mais apparemment pas de solution… Projet en panne..
Deux-roues	Absence pistes cyclables.	Création pistes sécurisées pour raccordement à celles venant de Pey-Berland et sur le campus (parallèle au tram)	Fort regret d'absence de piste cyclable dans l'aménagement de l'avenue Villeméjean. Impossible av. la Paillère...
Bacs collecte sélective	Abords encombrés d'ordures, sales et dangereux (éclats de verre)	Aménagement du site et faire respecter interdiction dépôt ordures.	Net progrès depuis suppression bornes autres que verre, et apposition panneau par résidence.
Propreté générale	De plus en plus d'encombrants ou déchets divers sur trottoirs.	Ramassage et action auprès des riverains	Pas d'effet

Le Comité note quelques avancées significatives, cependant les habitants ressentent un climat diffus mais préoccupant de dégradation générale de leur cadre de vie.

2) RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude Giraudau, présente les comptes de 2017

COMITE DE QUARTIER LAPAILLERE COMPOSTELLE

Rapport Financier année 2017
Période: 1 janvier 2017 1 janvier 2018

Opérations de Banque CCP:				Opérations de Caisse			
Crédit		Débit		Crédit		Débit	
Adhesions 37	185,00 €	Cotisations	50,00 €	Adhesions 23	115,00 €		
Subvention Mairie	500,00 €	Fonctionnement	105,28 €			Fonctionnement	2,90 €
		Animations	198,00 €			Animations	121,00 €
		Assurance	183,50 €				
		Faux frais	50,00 €				
						Equipement	8,90 €
Total	685,00 €	Total	586,78 €	Total	115,00 €	Total	132,80 €
Bilan au 31 décembre		98,22 €		Bilan au 31 décembre		-17,80€	

Report au 1 janvier	2 764,01€	Solde au 31 décembre	2 862,23€	Report au 1 janvier	140,38 €	Solde au 31 décembre	122,58 €

Avoir Total au 31 décembre 2 984,81 €

3) VOTE DU QUITUS MORAL ET FINANCIER PAR LES ADHERENTS

Michel Ménétrier soumet les deux rapports au vote des adhérents :

- **Rapport moral du président :**

Nombre d'inscrits : 24
Votants + procurations : 22
Suffrages exprimés : 22
- Oui : 22
- Abstentions : 0
- Contre : 0

- **Rapport financier du Trésorier :**

Nombre d'inscrits : 24
Votants + procurations : 22
Suffrages exprimés : 22
- Oui : 22
- Abstentions : 0
- Contre : 0

4) ANNONCE DU TIERS SORTANT, PRESENTATION DES CANDIDATS, ELECTION

- **Tiers sortant**

Michel Ménétrier annonce les membres du tiers sortant 2017 et fait appel à candidatures.
Membres sortants qui se représentent : Pierre Bontems
Jean-Claude Giraudau
Françoise Nau
Nombres de postes disponibles : 9

Michel Ménétrier renouvelle son appel à de nouvelles candidatures ; il sollicite les membres associés, les nouveaux arrivants.
Le comité a besoin de personnes motivées pour :
- Le lancement d'activités pour la nouvelle Maison de Quartier
- La participation aux commissions municipales (patrimoine, culture, jeunesse)
- Fédérer les commerçants pour les relations avec la Mairie
- Les relations avec la résidence Compostelle
- Des contacts avec les associations étudiantes, Graine d'école, les jardins partagés.

- **Présentation des candidats :**

Les trois membres sortants sont à nouveau candidats :
Monsieur jean Rameshkoumar qui était membre associé en 2017 se présente au CA.
Michel Ménétrier le remercie chaleureusement pour son engagement et demande à l'assemblée si personne ne s'oppose à un vote à main levée pour les quatre candidats.

- **Vote**

Nombre de d'inscrits : 24
Suffrages exprimés : 22
- Oui : 22
- Contre : 0

Les membres du CA pour l'année 2018 seront les suivants :
- Monsieur BENETEAU Patrick
- Monsieur BONTEMS Pierre
- Monsieur BORDIN Jean-Marc
- Monsieur GIRAUDAU Jean-Claude
- Madame GIRAUDON Claire
- Monsieur MENETRIER Michel
- Madame NAU Françoise
- Monsieur PARENT Claude
- Monsieur RAMESHKOUMAR Jean
- Madame TUVALLE Catherine.

Deuxième partie : Débat avec les élus

Michel Ménétrier accueille Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac,

M. Martin (Premier Adjoint), M. Grange (maire adjoint de secteur), M. Mari (maire adjoint de secteur), M. Capot (Urbanisme), M. Desplat (espaces verts), M. Landreau (Développement durable et participation).

Michel Ménétrier propose de répondre aux questions que se posent les habitants du Quartier en regroupant un certain nombre de sujets :

- Vie du quartier : stationnements, abribus, maison de quartier, accès aux commerces, graviers des trottoirs, actes d'incivilité…
- Opération CAMPUS : circulation globale, mobilités douces, projet CROUS.
- Bilan du PLU : logements étudiants, pression immobilière.
- Statut des espaces verts du Village de France.

Monsieur le Maire présente ses vœux 2018 à tous les membres de l'assemblée.
Avant d'aborder chacun des problèmes présentés, il souhaite parler d'un sujet d'inquiétude, l'urbanisation : selon les avis de nombreux citoyens, il y a trop de constructions, trop de sites dénaturés.
Il est bien difficile d'être objectif.

En tant que vice-président de Bordeaux-Métropole, Monsieur le Maire a assisté au Conseil Métropolitain du 21 décembre 2017.
Le constat chiffré 2016 sur la construction de logements dans les différentes communes :

- Pessac, 62 000 habitants : 323 logements
- Mérignac, 70 000 habitants : 840 logements
- Talence, 42 000 habitants : 440 logements
- Villenave d'Ornon, 30 000 habitants : 780 logements
- Bègles, 28 000 habitants : 323 logements.

« Preuve en est que nous ne cédons pas aux sirènes des promoteurs, à savoir :
« - Les constructions nouvelles se développent le long des axes de transports et au centre-ville : c'est logique.
« - En dehors, nous respectons l'identité pavillonnaire.
« - Nous sommes la seule ville à avoir mis en place depuis un an une commission avec la Fédération des syndicats de
« quartiers sur des projets collectifs de construction, qui a accepté 7 projets sur 37 présentés ; nous sommes aidés par le Conseil Métropolitain.

« J'entends l'inquiétude, nous ne restons pas sourds aux requêtes, notre engagement est plein et entier en matière
« d'urbanisme. Je citerai comme exemple le refus du projet du relais de Compostelle.
« Le PLU reste un maximum, nous souhaitons préserver les arbres existants et l'environnement, mais la population de Pessac
« se rajeunit, nous avons une population scolaire en hausse, donc une demande de logements de 200 par an si nous ne
« voulons pas perdre des habitants qui iront s'installer ailleurs.

- <u>Modification du PLU, espaces verts :</u>

Monsieur Capot intervient au sujet de son dernier entretien avec Jean-Marc Bordin sur la modification du PLU. Il est maintenant en application, mais des changements restent toujours possibles lors des procédures de modification.
Intervention d'une riveraine : Il est difficile d'accéder aux espaces verts publics sur la ligne du Tram, il n'y pas de chemins pour des handicapés, et la zone est inondée.
Monsieur le Maire : n'oublions pas que nous sommes sur la propriété de l'Université qui a seulement accordé une concession pour les chemins doux. De plus, un projet d'aménagement de bassin d'étalement est à l'étude.
Jérémy Landreau prend la parole : le service des espaces vert travaille actuellement avec le SIGDU pour conserver les arbres ; 116 d'entre eux devaient être abattus au prétexte qu'ils étaient malades ; nous avons fait faire une contre-expertise avec Bordeaux Science Agro, nous avons ainsi limité le nombre des abattages.
Michel Ménétrier : lors de la fête de l'arbre, j'ai eu une discussion très positive avec le Président du SIGDU.

- Propreté, environnement :

Patrick Bénéteau pose une question : le service des espaces verts n'utilise plus de désherbants sur les trottoirs, mais les herbes poussent et mêmes des arbres qui se développent et bouchent les conduits d'écoulement ; Que pouvons-nous faire ?
Jérémy Landreau rappelle que l'entretien des trottoirs devant les propriétés revient aux riverains qui doivent désherber.
Michel Ménétrier : force est de constater que la propreté de l'espace public laisse à désirer et qu'il y a une dégradation.
Monsieur le Maire : Alain Juppé, Président de Bordeaux-Métropole souhaite un plan propreté à l'échelle de la Métropole ; c'est un véritable enjeu. On remarque de plus en plus de déchets et d'encombrants autour des bornes de collecte. Un ramassage sera effectué et une police des déchets mise en place à partir de septembre.
Michel Ménétrier constate que les tags sur le mur EDF et sur les abribus participent à l'ambiance de dégradation générale.
Pierre Bontems insiste à nouveau sur les caniveaux remplis de graviers et de feuilles bouchant les collecteurs, ainsi que les trottoirs boueux et impraticables pour des piétons.
Eric Martin annonce que la décision est prise de mettre un enrobé pour résoudre ce problème.

- Circulation globale

Michel Ménétrier pose à nouveau la question et précise que nous sommes demandeurs d'un plan de circulation pour contourner le campus.
Jean-Marc Bordin exprime son inquiétude lorsque les travaux de construction du tram seront engagés.
Monsieur le Maire : Je suis partisan de la ligne du tram D ; c'est une ligne structurante qui va mailler le réseau en évitant le passage obligé par Bordeaux-centre quand on prend le tram. C'est un énorme projet à 7/8 ans soutenu par Alain Juppé qui s'y est converti. Il y a bien sûr des inquiétudes car la ligne passerait par les Boulevards.

Concernant la ligne « Train line » du Médoc, le raccordement dit des Echoppes avec nouveau terminus à Pessac se révèle un échec complet ; en effet, on enregistre sur ce tronçon moins de cinq personnes par train. Avec neuf voyages proposés par jour, il est certain que cela ne correspond pas aux attentes des voyageurs.

- Les espaces verts du Village de France :

Michel Ménétrier interroge Monsieur le Maire sur le statut privé des espaces verts du Village de France depuis 34 ans.
Monsieur le Maire : nous sommes dans la procédure de l'usucapion ou des biens sans maître. C'est un usage connu, notoire. Dans la mesure où ces biens sont entretenus depuis trente ans par la Municipalité, elle en devient propriétaire et nous continuerons à les entretenir.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Ménétrier remercie de leur présence Monsieur le Maire, les différents intervenants ainsi que tous les membres de l'assemblée ; Il les invite à partager le verre de l'amitié.
Monsieur le Maire remercie Michel Ménétrier, précisant que c'est un plaisir de travailler avec lui.

La séance est levée à 20h
La première réunion du prochain CA aura lieu le lundi 5 février 2018 salle Brivazac.

La Secrétaire de séance,

Françoise NAU

Le Président de séance,

Michel MENETRIER